



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Valorisation des statistiques
et observatoires**

**La construction neuve
en Bretagne
à fin novembre 2021**

**Décembre 2021
DREAL BRETAGNE**

**Service Connaissance
Prospective et Évaluation**



De début septembre à fin novembre 2021 :

Des mises en chantier et des autorisations de logements dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire

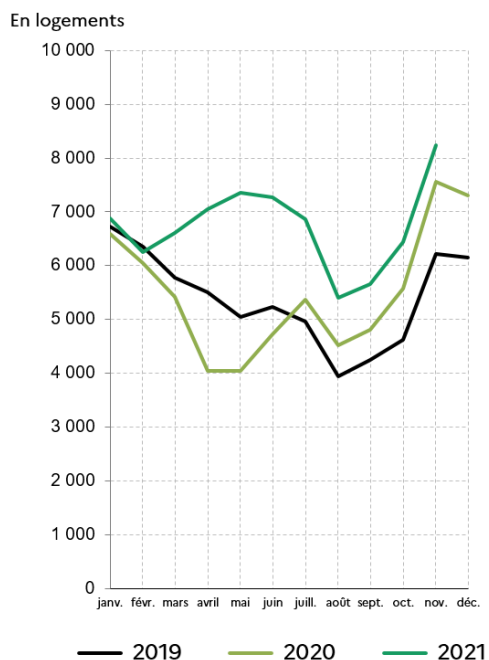
De septembre à fin novembre 2021, plus de 8 200 logements sont mis en chantier en Bretagne, en augmentation de + 9,0 % (soit + 680 logements supplémentaires) par rapport à la même période en 2020. En outre, les mises en chantier entre septembre et fin novembre 2021 dépassent leur niveau de 2019 (+ 32,4 %).

Dans la région, la hausse des mises en chantier concerne aussi bien les logements collectifs et en résidence que les logements individuels. En France, les mises en chantier de logements progressent de + 8,1 % de septembre à fin novembre 2021 par rapport à la même période en 2020.

Les autorisations de construction de logements s'accroissent de + 12,9 % en Bretagne entre début septembre et fin novembre. Cela représente 1 050 permis de construire délivrés en plus par rapport à la même période en 2020.

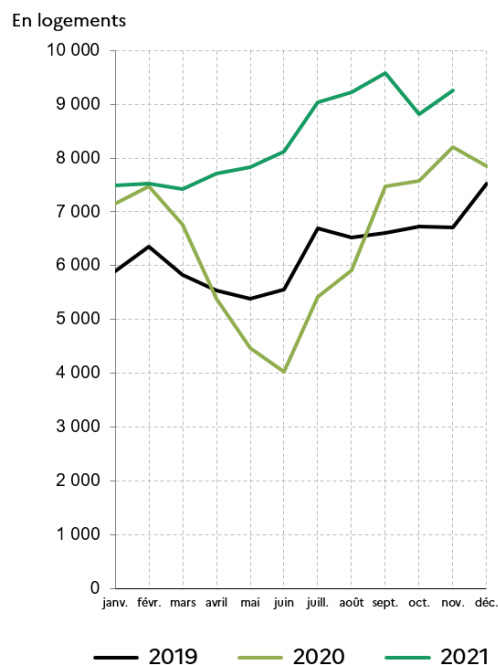
De décembre 2020 jusqu'à fin novembre 2021 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction est orientée à la hausse dans la région comme en France. Durant ces douze mois, mêlant pour partie la conjoncture économique de la fin de l'année 2020 et l'état de l'activité en 2021, les mises en chantier de logements augmentent davantage en Bretagne (+ 22,9 %) qu'au niveau national (+ 10,8 %).

Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 3 mois glissants)



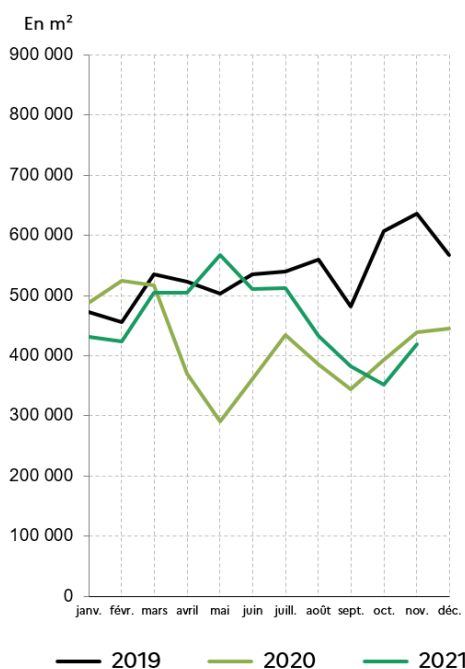
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 3 mois glissants)



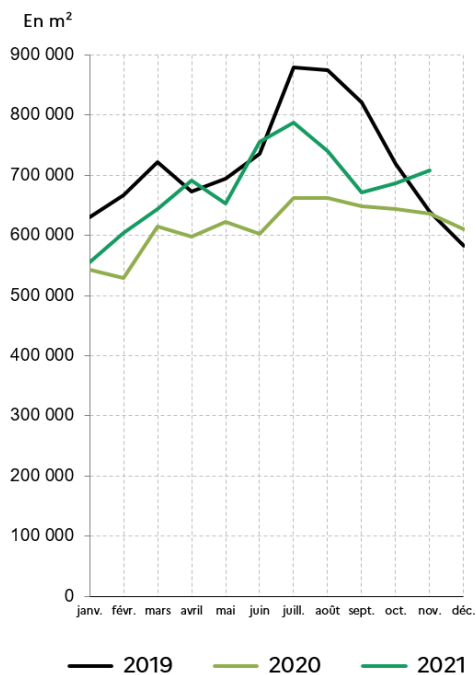
Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

Locaux commencés en Bretagne en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

Locaux autorisés en Bretagne en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, DPC

L'impact des confinements et restrictions de déplacements sont à prendre en compte dans l'analyse de ces données.

Les mises en chantier de logements

Les mises en chantier sur 3 mois

De septembre à fin novembre 2021

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	703	115	818	347	1 165
Finistère	970	107	1 077	894	1 971
Ille-et-Vilaine	1 004	128	1 132	2 207	3 339
Morbihan	1 065	126	1 191	567	1 758
Bretagne	3 742	476	4 218	4 015	8 233
France	36 397	10 383	46 780	64 449	111 229

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 38,1	+ 7,5	+ 32,8	+ 62,1	+ 40,4
Finistère	+ 15,9	- 4,5	+ 13,5	+ 77,4	+ 35,7
Ille-et-Vilaine	+ 17,0	- 6,6	+ 13,8	+ 28,2	+ 22,9
Morbihan	+ 12,9	- 43,8	+ 2,1	- 59,1	- 31,1
Bretagne	+ 18,9	- 17,9	+ 13,2	+ 5,0	+ 9,0
France	+ 16,9	- 3,8	+ 11,6	+ 5,6	+ 8,1

* septembre à fin novembre 2021 / septembre à fin novembre 2020

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2021

Les mises en chantier sur 12 mois

De décembre 2020 à fin novembre 2021

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 319	462	2 781	1 113	3 894
Finistère	3 324	390	3 714	2 533	6 247
Ille-et-Vilaine	3 363	581	3 944	6 651	10 595
Morbihan	3 797	563	4 360	2 135	6 495
Bretagne	12 803	1 996	14 799	12 432	27 231
France	124 768	36 711	161 479	230 297	391 776

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 31,6	+ 34,3	+ 32,1	+ 123,5	+ 49,5
Finistère	+ 22,7	- 3,7	+ 19,2	+ 59,7	+ 32,9
Ille-et-Vilaine	+ 13,0	+ 23,6	+ 14,5	+ 21,8	+ 19,0
Morbihan	+ 21,5	+ 10,4	+ 20,0	- 8,0	+ 9,1
Bretagne	+ 21,1	+ 15,4	+ 20,3	+ 26,0	+ 22,9
France	+ 15,8	+ 2,5	+ 12,5	+ 9,6	+ 10,8

* décembre 2020 à fin novembre 2021 / décembre 2019 à fin novembre 2020

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2021

Les autorisations de logements

Les autorisations sur 3 mois

De septembre à fin novembre 2021

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	739	176	915	362	1 277
Finistère	1 016	185	1 201	834	2 035
Ille-et-Vilaine	1 045	198	1 243	2 861	4 104
Morbihan	1 049	203	1 252	595	1 847
Bretagne	3 849	762	4 611	4 652	9 263
France	38 681	13 860	52 541	70 697	123 238

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 27,6	+ 50,4	+ 31,5	+ 17,9	+ 27,3
Finistère	+ 16,8	- 11,5	+ 11,3	+ 19,7	+ 14,6
Ille-et-Vilaine	+ 17,2	+ 41,4	+ 20,4	+ 17,7	+ 18,5
Morbihan	+ 8,5	+ 2,0	+ 7,4	- 25,5	- 6,0
Bretagne	+ 16,4	+ 14,6	+ 16,1	+ 9,9	+ 12,9
France	+ 9,7	+ 16,9	+ 11,5	+ 4,8	+ 7,6

* septembre à fin novembre 2021 / septembre à fin novembre 2020

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2021

Les autorisations sur 12 mois

De décembre 2020 à fin novembre 2021

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	3 026	532	3 558	1 101	4 659
Finistère	4 173	681	4 854	2 947	7 801
Ille-et-Vilaine	4 202	657	4 859	8 419	13 278
Morbihan	4 563	830	5 393	2 706	8 099
Bretagne	15 964	2 700	18 664	15 173	33 837
France	157 387	53 889	211 276	258 719	469 995

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 47,0	- 1,3	+ 37,0	- 4,0	+ 24,4
Finistère	+ 32,9	+ 47,7	+ 34,8	+ 34,3	+ 34,6
Ille-et-Vilaine	+ 27,7	+ 9,9	+ 24,9	+ 48,5	+ 38,9
Morbihan	+ 30,8	+ 19,6	+ 29,0	- 2,9	+ 16,2
Bretagne	+ 33,3	+ 17,8	+ 30,8	+ 28,6	+ 29,8
France	+ 26,7	+ 24,6	+ 26,1	+ 11,4	+ 17,5

* décembre 2020 à fin novembre 2021 / décembre 2019 à fin novembre 2020

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2021

Les autorisations de locaux d'activité

Les surfaces autorisées mensuelles

novembre 2021

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux autorisés
Côtes-d'Armor	54	2 832	3 374	2 837	1 104	24 367	1 863	1 155	37 586
Finistère	0	843	8 693	2 852	954	10 148	5 840	4 056	33 386
Ille-et-Vilaine	191	4 235	3 763	4 043	2 095	5 567	17 443	8 757	46 094
Morbihan	348	3 235	3 824	2 229	843	13 304	15 491	7 899	47 174
Bretagne	593	11 145	19 654	11 961	4 996	53 386	40 637	21 867	164 240
France	79 617	355 090	373 842	157 930	426 699	820 527	856 605	405 504	3 475 818

Source : SDES MTE, Sit@del2

Les surfaces autorisées sur 12 mois

De décembre 2020 à fin novembre 2021

Surface (en m ²)	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux autorisés
Côtes-d'Armor	4 348	36 296	45 938	39 795	58 112	286 666	55 459	47 093	573 707
Finistère	7 634	42 081	50 194	25 769	49 290	493 393	55 699	53 724	777 784
Ille-et-Vilaine	16 061	128 562	49 434	47 367	63 772	161 971	149 754	142 154	759 075
Morbihan	23 737	47 953	54 459	45 891	68 866	190 741	89 883	71 024	592 554
Bretagne	51 780	254 892	200 025	158 822	240 040	1 132 771	350 795	313 995	2 703 120
France	1 039 919	4 705 746	3 368 455	2 022 891	4 040 348	8 582 590	8 569 648	5 587 518	37 917 115

Évolution (en%)*	Hébergem. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux autorisés
Côtes-d'Armor	- 40,6	+ 11,8	+ 17,4	+ 31,3	+ 126,9	+ 25,2	- 44,5	- 12,1	+ 10,9
Finistère	- 75,7	- 39,1	+ 31,1	- 10,4	- 23,4	+ 20,8	- 30,3	+ 10,0	+ 1,2
Ille-et-Vilaine	+ 38,4	- 4,7	- 34,1	+ 10,2	+ 21,0	- 3,4	+ 50,7	+ 32,9	+ 9,8
Morbihan	+ 130,4	+ 43,1	+ 11,7	+ 106,7	+ 12,6	+ 9,7	+ 15,2	+ 59,1	+ 25,4
Bretagne	- 14,6	- 5,6	- 0,6	+ 27,8	+ 17,8	+ 15,7	- 1,8	+ 23,6	+ 10,3
France	+ 0,2	- 4,4	+ 0,6	+ 17,5	+ 19,8	+ 1,7	+ 24,1	+ 5,8	+ 8,2

* décembre 2020 à fin novembre 2021 / décembre 2019 à fin novembre 2020

Source : SDES MTE, Sit@del2

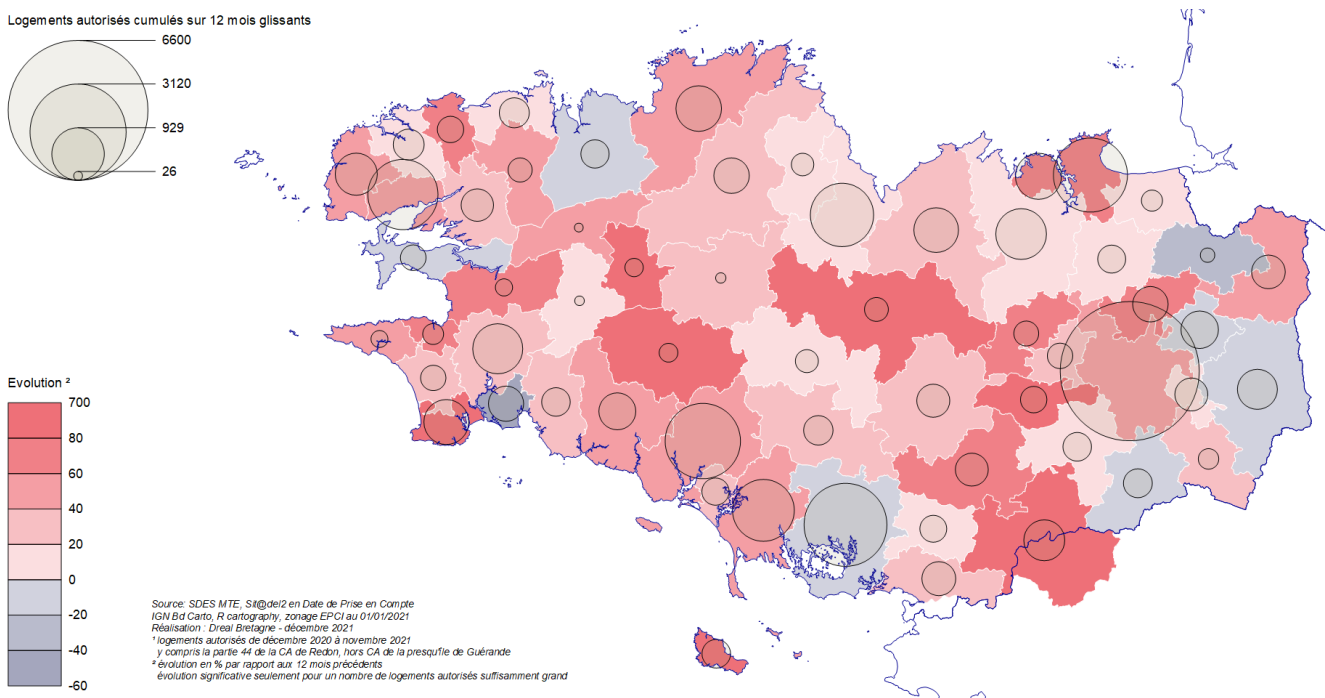
Données complémentaires

Logements

Logements autorisés par communauté de communes et évolution

(cumulés sur 12 mois glissants)

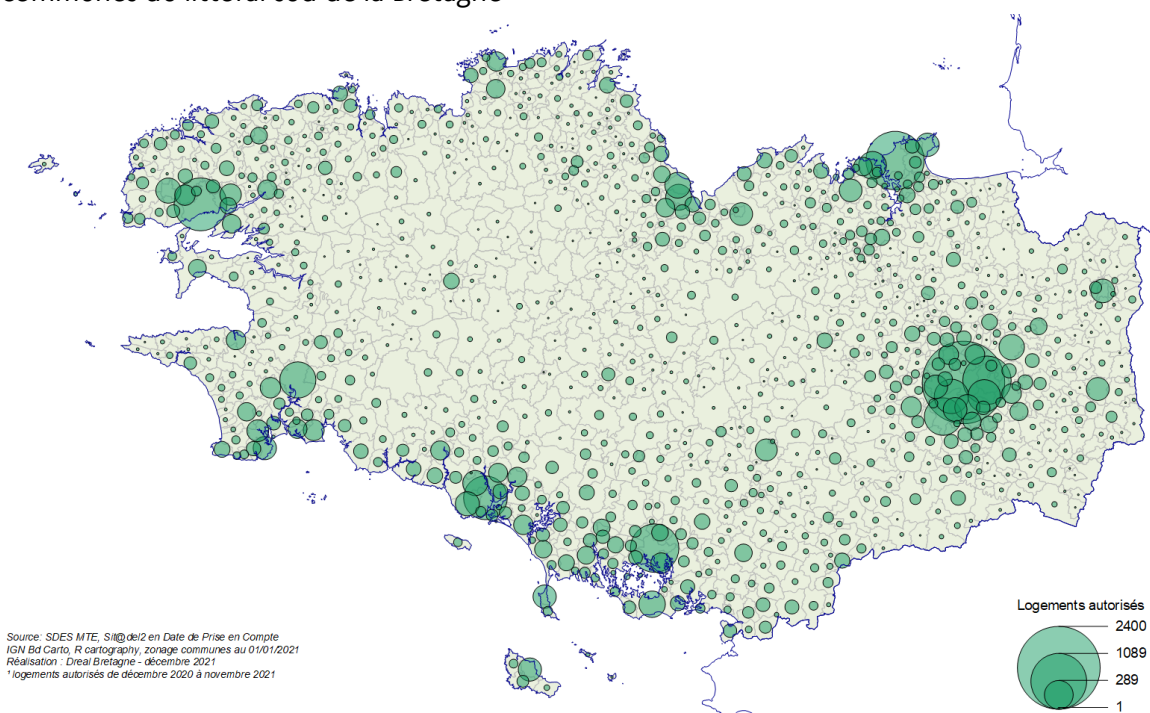
Une contribution importante de Rennes Métropole à l'évolution régionale contrastée selon les territoires



Logements autorisés par commune

(cumulés sur 12 mois glissants)

Une construction neuve concentrée autour de Rennes, Vannes, Saint-Malo, Brest, Quimper et Saint-Brieuc, et dans les communes du littoral sud de la Bretagne



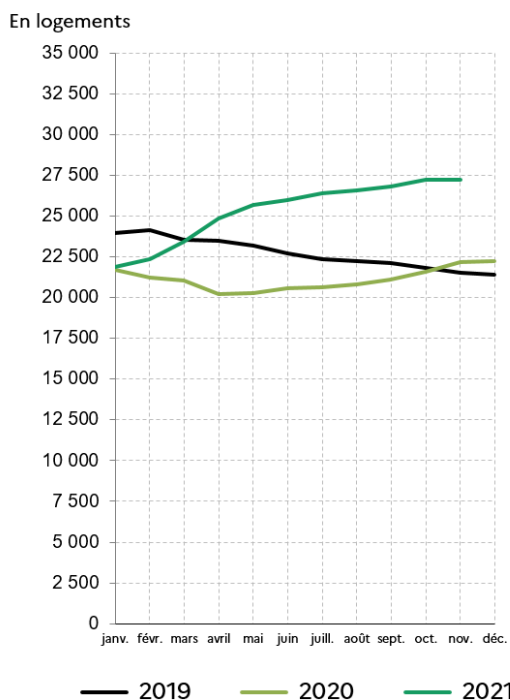
Logements autorisés et commencés en 2019, 2020 et 2021

(cumulés sur 12 mois glissants)

Des mises en chantier et des autorisations de logements dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire

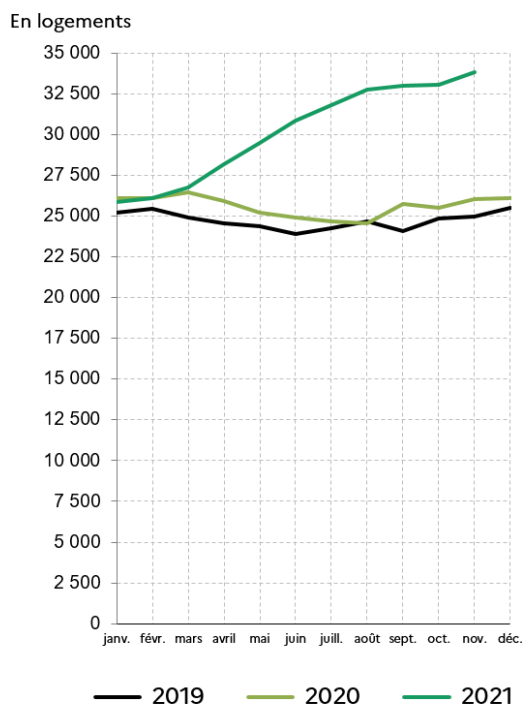
En Bretagne :

Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

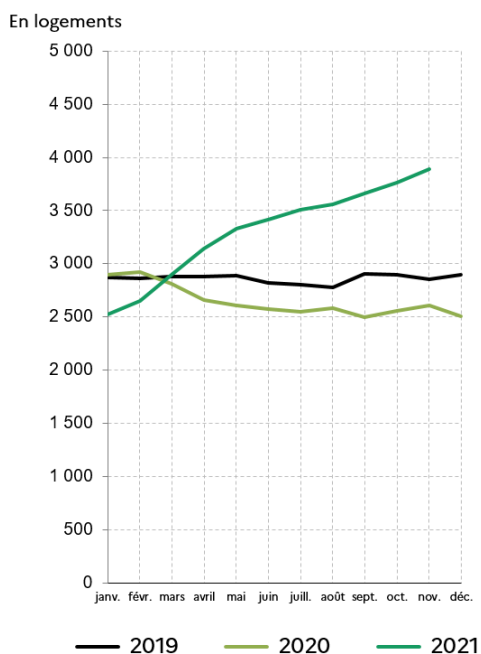
Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

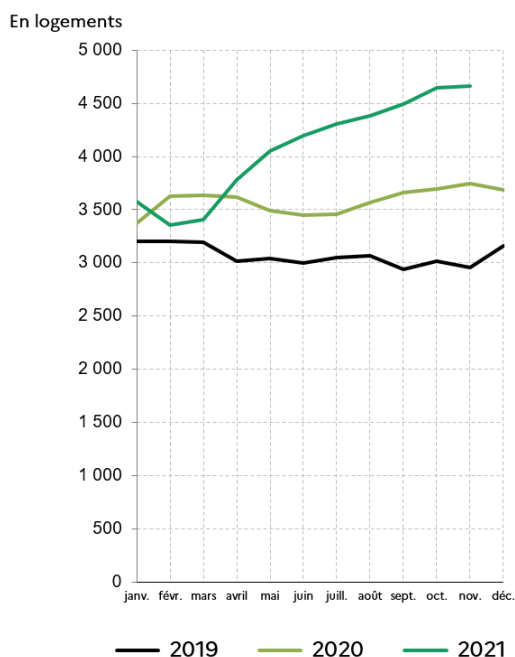
Dans les Côtes-d'Armor :

Logements commencés dans les Côtes-d'Armor en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

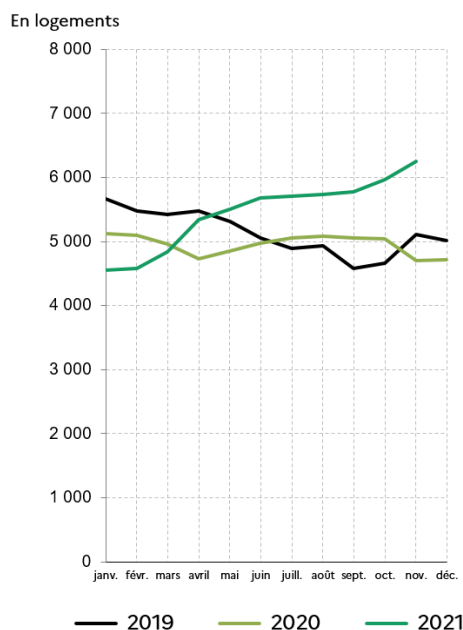
Logements autorisés dans les Côtes-d'Armor en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

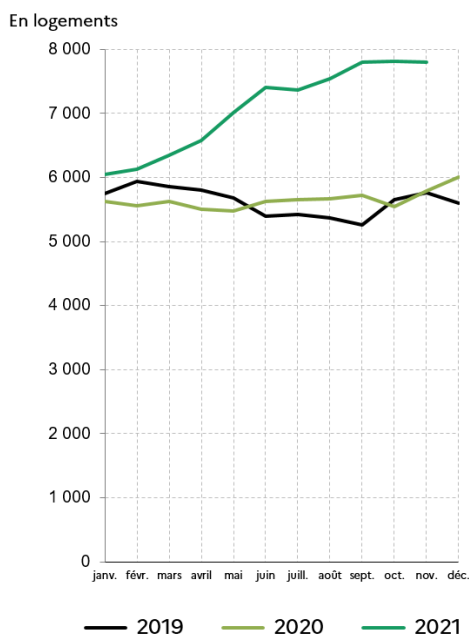
Dans le Finistère :

Logements commencés dans le Finistère en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

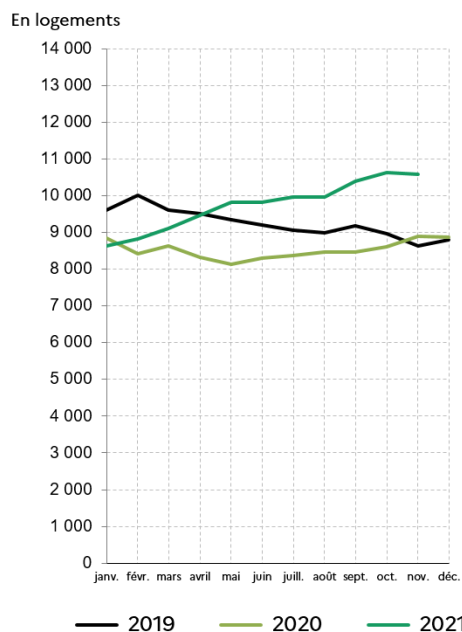
Logements autorisés dans le Finistère en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

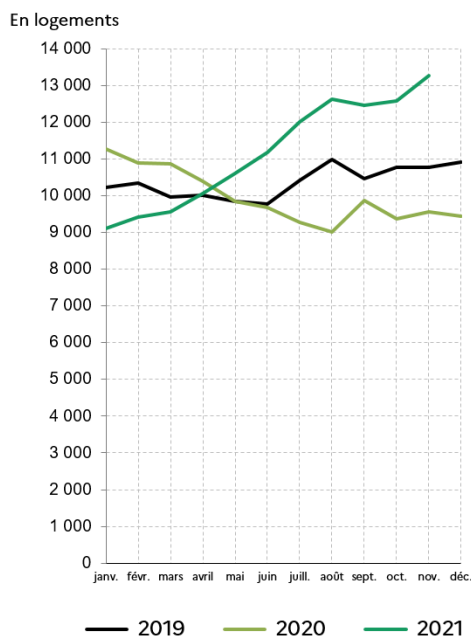
En Ille-et-Vilaine

Logements commencés en Ille-et-Vilaine en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

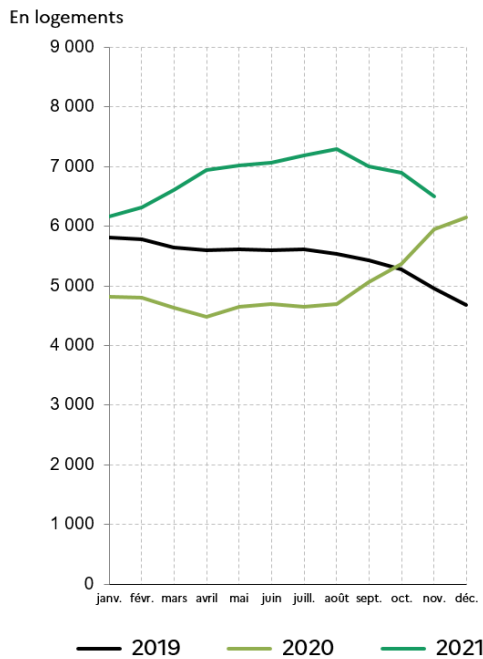
Logements autorisés en Ille-et-Vilaine en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

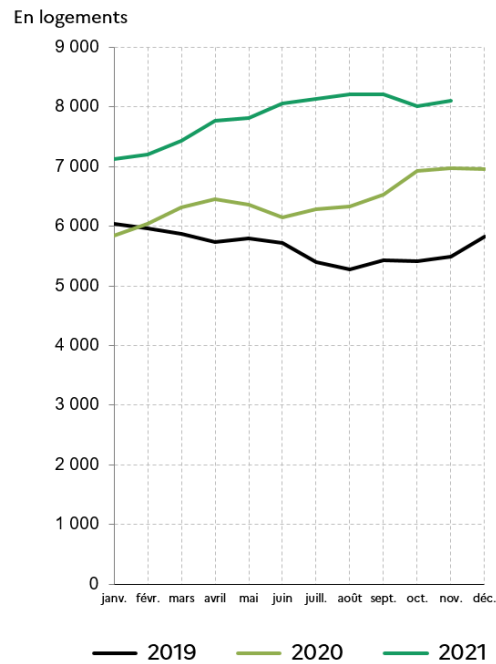
Dans le Morbihan :

Logements commencés dans le Morbihan en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

Logements autorisés dans le Morbihan en 2019, 2020 et 2021
(cumulés sur 12 mois glissants)

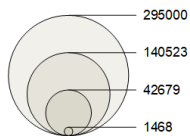


Source : SDES MTE, Sit@del2, estimation à fin novembre 2021

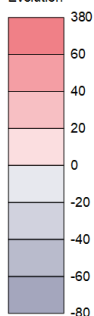
Locaux

Surfaces de locaux autorisées par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)

Locaux autorisés cumulés sur 12 mois glissants



Evolution²



Source : SDES MTE, Sit@del2 en Date de Prise en Compte
IGN Bd Carthage, zonage EPCI au 01/01/2021
Réalisation : Dreal Bretagne - décembre 2021
¹ locaux autorisés en m² de décembre 2020 à novembre 2021
² y compris la partie 44 de la CA de Redon, hors CA de la presqu'île de Guérande
³ évolution en % par rapport aux 12 mois précédents
évolution significative seulement pour une surface de locaux autorisés suffisamment grande

Comprendre ces données

Chaque mois sont diffusées sur le site internet de la Dreal des données statistiques sur la construction neuve de logements et de locaux :

- Les autorisations et les mises en chantier de logements (ou logements commencés), estimations en date réelle ;
- Les autorisations de locaux d'activité en date de prise en compte (DPC).

Le parc de logements en Bretagne est constitué en majorité de maisons individuelles (plus de 70 %, source Insee recensement 2016), pourcentage supérieur de 16 points à la moyenne métropolitaine, le reste étant constitué de logements collectifs et en résidence. Cette particularité régionale est à prendre en compte dans la comparaison avec le niveau national.

→ Pour en savoir plus sur le parc de logements en Bretagne :

<http://www-maj.dreal-bretagne.e2.rie.gouv.fr/le-logement-en-bretagne-r182.html>

Collecte des données perturbée dans le contexte de la crise sanitaire

Les données Sitadel proviennent des remontées des centres instructeurs des autorisations d'urbanisme, dont le fonctionnement a été fortement perturbé durant l'état d'urgence sanitaire entre mars et mai 2020 (difficultés rencontrées par les pétitionnaires pour produire leurs dossiers, difficultés d'acheminement et de dépôt des dossiers, fonctionnement très perturbé de certains services instructeurs). Par ailleurs, les délais d'instruction ont été suspendus et reportés par ordonnance dans cette période. Ces différents paramètres doivent être pris en compte dans l'interprétation des données.

La base de données Sit@del2

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune.

Le ministère de la Transition écologique assure le suivi exhaustif de ces opérations de construction. Les données des formulaires de permis de construire sont enregistrés dans le fichier national Sitadel (système d'informations et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Deux séries de données sont disponibles dans Sitadel au niveau communal

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Une nouvelle série : les estimations en date réelle

Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-départementale.

Cette série, pour les logements autorisés et commencés (c'est-à-dire les mises en chantier), construite par le Service des Données et des Études Statistiques (SDES) du CGDD du Ministère de la Transition écologique <https://ecologie.gouv.fr/>, vise à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction neuve. Elle retrace les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ce sont des estimations qui corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des déclarations d'autorisation, d'ouverture de chantier et des annulations de permis de construire.

→ Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie employée pour construire les estimations en date réelle : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/methodologie-sitadel2-v5.pdf>

L'ensemble des logements est constitué des logements ordinaires et des logements en résidence

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sitadel les logements individuels et les logements collectifs.

- les logements individuels regroupent les logements individuels purs et les logements individuels groupés
 - le logement individuel pur fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel.
 - les logements individuels groupés font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.
- les logements collectifs font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

→ Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie de la base Sit@del2 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-base-de-donnees-sitadel2-methodologie>

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Bretagne**

Service Connaissance Prospective Évaluation

L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes Cedex
Tél 02 99 33 43 07

Directeur de publication : Éric Fisse
Rédaction : Pascal Bocherel
Mise en page : Allison Gaulier et Pascal Bocherel

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*